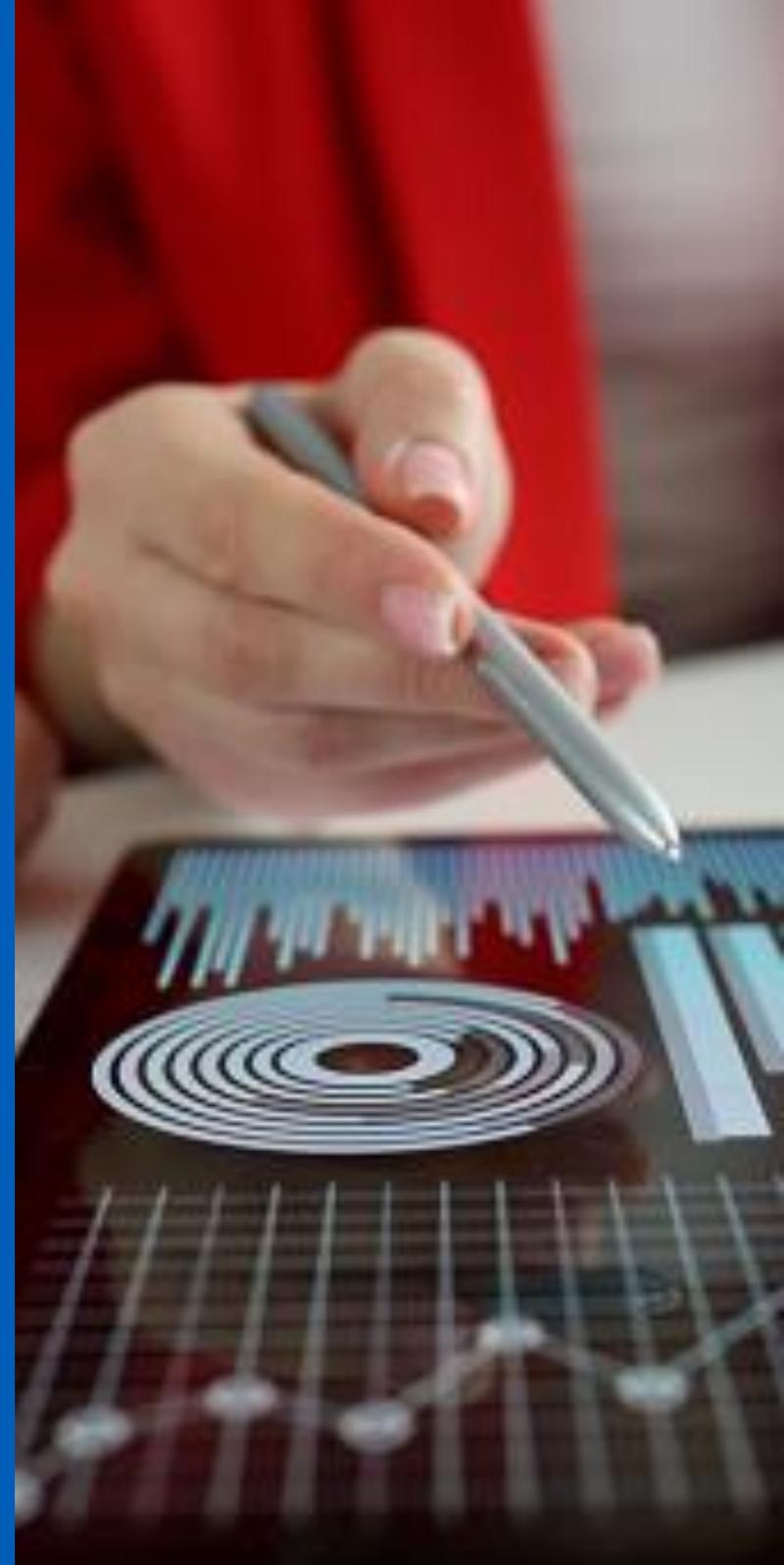


Portrait social

Communauté d'agglomération du Nord Basse-Terre



Diagnostic EPCI
Introduction



La définition de l'illettrisme

Origine du mot Illettrisme : Le mot illettrisme (venant du latin *illitteratus* signifiant "ignorant") est un **néologisme créé en 1981** par ATD Quart Monde afin de désigner les personnes ayant une connaissance insuffisante de l'écrit.

Illettrisme : une personne en situation d'illettrisme est une personne qui, après avoir **été scolarisée en France**, n'a **pas acquis la maîtrise suffisante** de la lecture, de l'écriture, du calcul, des compétences de base pour être autonome dans les actions simples de sa vie courante.



Il s'agit pour elles de **réapprendre, de renouer avec la culture de l'écrit, avec les formations de base**, dans le cadre de la politique de lutte contre l'illettrisme.



Analphabétisme : une personne en situation d'analphabétisme est une **personne qui n'a jamais été scolarisée**.



Il s'agit pour elles d'entrer dans un **premier niveau d'apprentissage**.



Apprentissage du FLE : une personne nouvelle arrivante en France et qui ne parle pas le français est quant à elle en situation d'apprentissage du FLE « Français Langue Etrangère ».



Il s'agit pour elles **d'apprendre la langue du pays où elles résident**.

Des précédentes données sur l'illettrisme grâce à l'enquête IVQ de l'INSEE : Information et Vie Quotidienne

L'enquête Informatique et Vie Quotidienne, l'outil de mesure de l'illettrisme des adultes de 16 à 65 ans

L'enquête **Information et Vie Quotidienne (IVQ)** est une enquête réalisée par l'INSEE qui porte sur la mesure des **compétences fondamentales en littératie (lecture de mots, écriture de mots et compréhension d'un texte simple) et en numératie (calculs)**. Il s'agit principalement d'examiner si les personnes interrogées ont un degré de maîtrise suffisant pour rechercher de l'information et faire face aux mutations du monde du travail et de la vie quotidienne.

L'enquête IVQ permet de mesurer les situations d'illettrisme, de connaître le **profil des sous-populations en difficultés**, d'étudier les **déterminants des compétences à l'âge adulte** (parcours scolaire, pratique de la lecture, situation de l'enquêté durant l'enfance...) et, enfin, d'évaluer **l'influence des compétences sur la vie personnelle et professionnelle**.

Deux éditions de l'enquête Information et Vie Quotidienne (IVQ) ont eu lieu en France Métropolitaine, en 2004 (précédée par un pilote en 2002) et en 2011.

En Guadeloupe, une enquête IVQ a été réalisée fin 2008-2009 auprès d'un échantillon de 1 600 personnes âgées de 16 à 65 ans. Cette enquête a été menée par l'INSEE en partenariat avec la région Guadeloupe, la Préfecture de la Région, la mission régionale de lutte contre l'illettrisme et la Direction du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle. Les résultats ont été publiés en 2010 dans une note accessible sur cette page web de l'INSEE : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1294534>

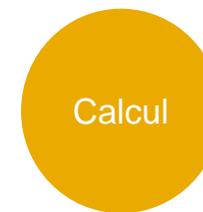
Les compétences évaluées



Ecrit



Oral



Calcul

Déchiffrer :
Lecture de mots

Ecrire:
Production de mots

Comprendre:
Compréhension d'un texte simple



N°60
Juin
2010

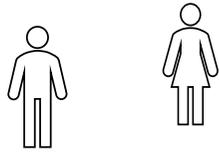


Enquête Information et Vie Quotidienne

L'illettrisme, un problème préoccupant en Guadeloupe

Une prochaine enquête IVQ de l'INSEE devrait avoir lieu en 2023 en Guadeloupe, et permettre la mise à jour des éléments de l'enquête de 2011.

L'illettrisme en chiffres selon l'enquête IQQ (France Hexagonale)



60,5 %
sont des hommes

39,5 %
sont des femmes

10%
vivent dans les quartiers Politiques de la Ville

14%
Le taux d'illettrisme dans les QPV y est 2 fois supérieur

4,6%
des jeunes participant à la JDC* sont en situation d'illettrisme

+ de 50%
exerce une activité professionnelle

40% des détenus français sont en situation d'illettrisme

7%
de la population âgée de 18 à 65 ans résidant en France hexagonale et ayant été scolarisée en France (2012)

9% en 2004

2 500 000
personnes en situation d'illettrisme en Métropole

Près de 50%
vivent dans des zones faiblement peuplées

+ de 50%
ont plus de 45 ans

71%
parlent uniquement le français à la maison à l'âge de 5 ans

22,5 %
dans des villes de moins de 20 000 habitants

26 %
dans les zones rurales



* Voir pages suivantes pour la description de la JDC

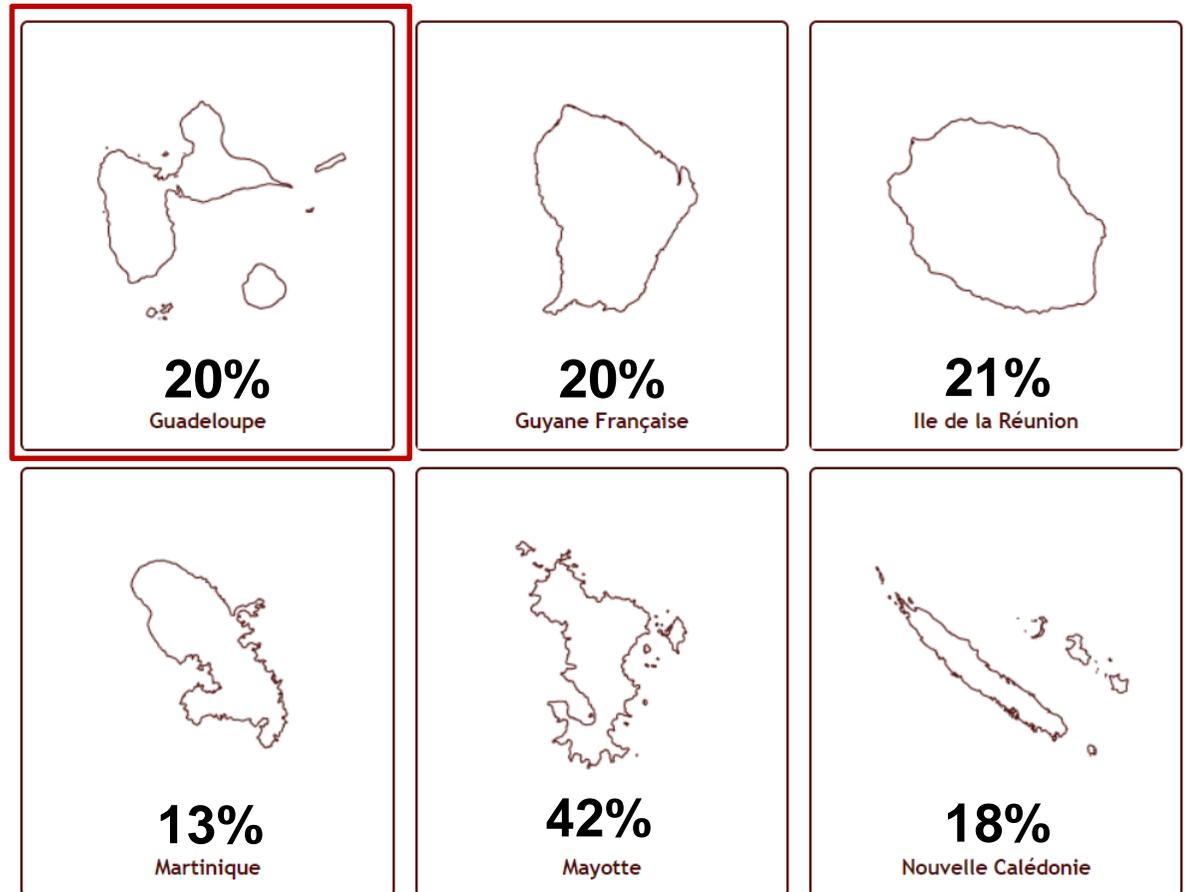
L'illettrisme en chiffres

Une population particulièrement touchée en Outre-Mer

Les chiffres observés en Métropole diffèrent de ceux en Outre-Mer.

Alors qu'en **Métropole**, **7%** des personnes âgées de 16 à 65 ans sont en situation d'illettrisme, ce taux est **de 2 à 6 fois supérieur dans les départements et régions d'outre-mer.**

La **Guadeloupe**, la **Guyane Française**, la **Réunion** et la **Nouvelle-Calédonie** comptent environ 1 cinquième (**environ 20%**) de leur population en situation d'illettrisme.



De situations d'illettrisme selon les 4 degrés du Cadre Nationale de Référence de l'ANLCI

4 degrés ou profils positionnant les personnes au regard de leur utilisation de l'écrit et de leur rapport aux compétences de base

Le Cadre National de Référence de l'ANLCI décrit 4 degrés définissant des paliers progressifs d'autonomie au quotidien puis d'accès à la société de la connaissance. Ces 4 degrés du « Cadre National de Référence » s'associent aux 3 degrés de capacités professionnelles décrites dans le « Référentiel des Compétences Clés en situation professionnelle » : 1 – Imitation, 2 – Adaptation, 3 – Transposition.



4

Compétences renforçant l'autonomie pour agir dans la société de connaissance

Bagage correspondant à une fin de scolarité obligatoire et proche des exigences des qualifications de niveau CAP, BEP, Diplôme National du Brevet etc.

- Personnes à l'aise dans la société
- Capables de s'adapter aux évolutions et continuent à se former.

3

Compétences facilitant l'action dans les situations variées

Bagage proche du niveau de Certificat de Formation Générale

- Capables de lire et d'écrire des textes courts, d'argumenter, de résoudre des problèmes plus complexes, d'utiliser plus largement des supports numériques... S'approprient progressivement les codes (règles orthographiques, registres de langue...) et commencent à utiliser des outils comme les tableaux, graphiques, schémas...
- Professionnellement : **capacités de TRANSPOSITION**, assumant la responsabilité d'une tâche globale en fonction d'un objectif assigné dans des situations nouvelles et variées.

2

Compétences fonctionnelles pour la vie courante

Situation d'illettrisme

- Capables, dans un environnement familier, de lire et d'écrire des phrases simples, de trouver des informations dans des documents courants, de donner et de prendre des informations orales lors d'un entretien, de résoudre des problèmes de la vie quotidienne nécessitant des calculs simples, etc.
- Professionnellement : **capacités d'ADAPTATION**, s'acheminant dans un environnement familier vers la mise en place de savoir faire pratiques.

1

Repères structurants

Situation d'illettrisme

- Capables de se repérer dans l'univers de l'écrit (en identifiant des signes et des mots), des nombres (puisqu'elles maîtrisent la base de la numération), dans l'espace et le temps. Participent à des échanges oraux avec des questions-réponses simples.
- Professionnellement : **capacités d'IMITATION**, s'acquittant de tâches simples et souvent répétitives dans une activité lorsque l'exécution de ces tâches se réfère à un modèle précis.

Diagnostic EPCI

Portrait de territoire



Précautions de lecture

Les portraits de territoire présentés ci-après reposent sur une double analyse, à la fois sociodémographique et qualitative.



La mobilisation de données sociodémographiques

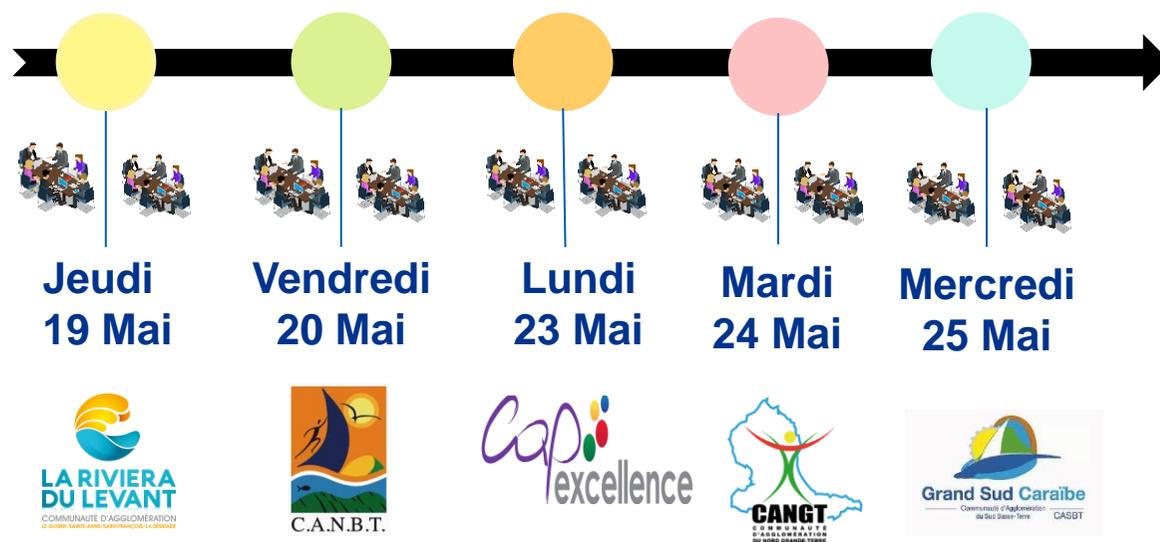
Chaque portrait comporte 3 pages de présentation territoriale mettant en exergue les principales caractéristiques sociodémographiques des territoires sur les volets suivants : démographie, familles, scolarité et formation, emploi et vulnérabilité économique. Ces données reposent sur l'exploitation des bases de données publiques de l'INSEE notamment, ainsi que sur l'exploitation de données transmises par différents acteurs du territoire.



Le recueil de la parole des acteurs du territoire

Les portraits de territoire sont enrichis de manière qualitative. Le recueil de la parole des acteurs de terrain (institutions, services communaux et intercommunaux, acteurs associatifs, élus, etc.) s'est organisée de la manière suivante :

- Des **entretiens qualitatifs** réalisés avec une quinzaine de partenaires essentiels intervenant à l'échelle de la Guadeloupe, en matière de prévention et/ou de lutte contre l'illettrisme (voir livrable « portrait territorial à l'échelle Guadeloupe »)
- Une **journée d'ateliers** sur chacun des territoires* (CARL, CANBT, Cap Excellence, CANGT et CAGSC), divisée en deux temps de travail :
 - Un temps dédié à la prévention de l'illettrisme
 - Un temps dédié à la lutte contre l'illettrisme
- **Trois groupes de paroles** avec des publics (Guadeloupe Formation / RSMA / allocataires du RSA)



*Aucun atelier n'a eu lieu sur le territoire de la CC Marie-Galante, qui n'a pas répondu à nos sollicitations dans le cadre de la présente démarche.

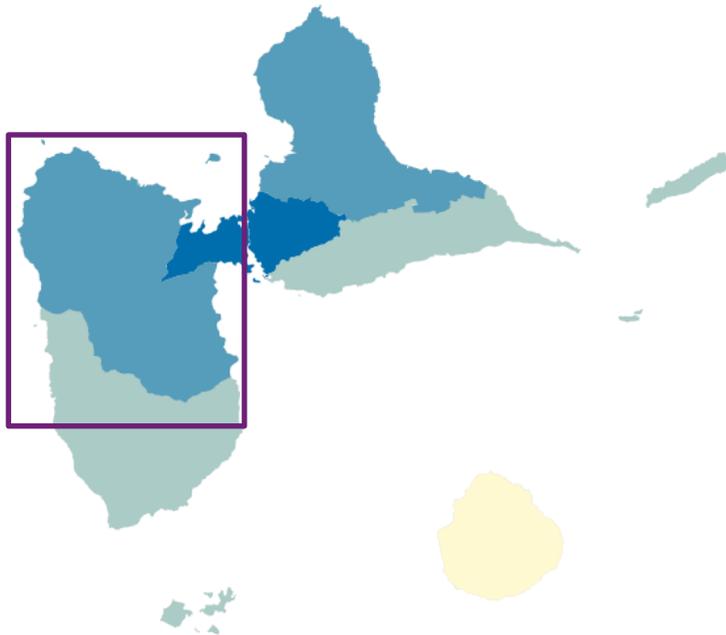
Les portraits de territoire présentés ci-après constituent une **synthèse des éléments sociodémographiques et qualitatifs recueillis au cours de l'étude**. A ce titre, il s'agit de portraits subjectifs et non exhaustifs des territoires, visant à **traduire la parole des acteurs et à dresser un état des lieux des forces et des faiblesses de chaque EPCI** en termes de ressources, politiques, actions et dispositifs dédiés à la question de l'illettrisme.

Portrait social : CA du Nord Basse-Terre



Présentation du territoire

La Communauté d'Agglomération Nord Basse-Terre, située au nord de Basse-Terre, compte 77 398 habitants (INSEE, 2018) répartis au sein de 6 communes.



Démographie

Une population en légère diminution



77 398 habitants
(2018)

Évolution annuelle
moyenne de la population
(2013-2018)

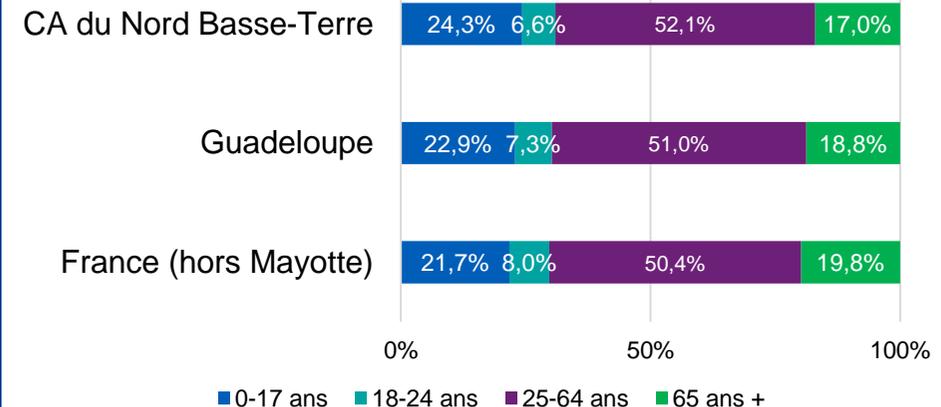
- 0,3%



Source : INSEE, RGP 2018

Une population plutôt représentative de la Guadeloupe

Répartition de la population par tranche d'âge (2018) Source : INSEE, RGP 2018



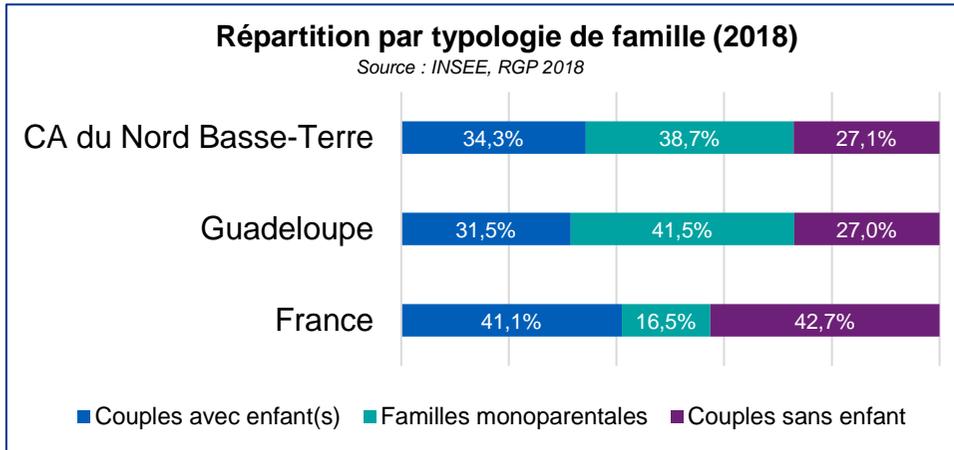
Le territoire de Nord Basse –Terre Galante connaît une plus légère décroissance démographique (-0,3%/an entre 2013 et 2018) que les autres EPCI du département. La population du territoire est plutôt représentative de la Guadeloupe (~31% d'habitants âgés de 24 et moins, ~69% de 25 ans et plus) malgré une légère surreprésentation des enfants et une légère sous-représentation des personnes âgées. Les personnes âgées connaissent toutefois une croissance annuelle moyenne la plus haute du département (+3,1%/an en Nord Basse-Terre contre moins de +2,7%/ an dans les autres territoires).

Portrait social : CA du Nord Basse-Terre



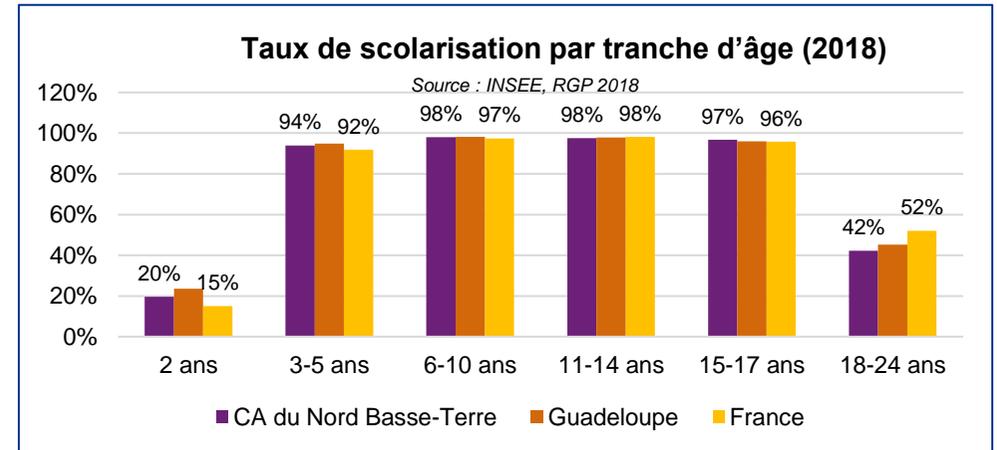
Familles

Une répartition familiale semblable au département



Scolarité et formation

Des jeunes adultes moins scolarisés sur le territoire



Des vulnérabilités similaires

Source : INSEE, RGP 2018



Part de famille nombreuses (3+ enfants de moins de 25 ans)	8,6%	8,9%	9,2%
Part de ménages de 20-24 ans avec au moins un enfant	10,9%	10,2%	6,6%
Part de familles monoparentales où le parent est une femme	89,1%	89,4%	81,7%

Une population également peu diplômée

Source : INSEE, RGP 2018



Part des 15 ans ou plus non scolarisés sans diplôme ou CEP	32,1%	34,3%	21,9%
Part des 15-24 ans ni en emploi, ni en formation (NEET)	24,5%	24%	16%

La répartition familiale est semblable à la répartition moyenne de la population de la Guadeloupe, avec un territoire qui apparaît donc familial. On constate par ailleurs une sur-représentation des jeunes ménages avec enfants (10,9% des ménages de 20-24 ans ont au moins un enfant). Si les taux de scolarisation paraissent similaires à l'échelle nationale pour la quasi-totalité des tranches d'âge, on constate une scolarisation plus importante des jeunes enfants (2 ans), et moindre pour les jeunes adultes. La part des jeunes de 15-24 ans sans formation ni emploi est ainsi plus élevée sur le territoire (24,5%) qu'à l'échelle de la Guadeloupe (24%) ou nationale (16%)

Portrait social : CA du Nord Basse-Terre



Emploi

Un chômage plus important chez les jeunes et légèrement plus modéré pour les 15-64 ans

Source : INSEE, RGP 2018

	 C.A.N.B.T.	 GUADELOUPE	
Taux de chômage des 15-24 ans	F 52,4%	50,2%	27,6%
	H 52,5%	48,4%	26,9%
Taux de chômage des 15-64 ans	F 30%	30,7%	14,2%
	H 24,7%	26,4%	12,7%

Un peu moins d'insécurité de l'emploi qu'en Guadeloupe

Source : INSEE, RGP 2018

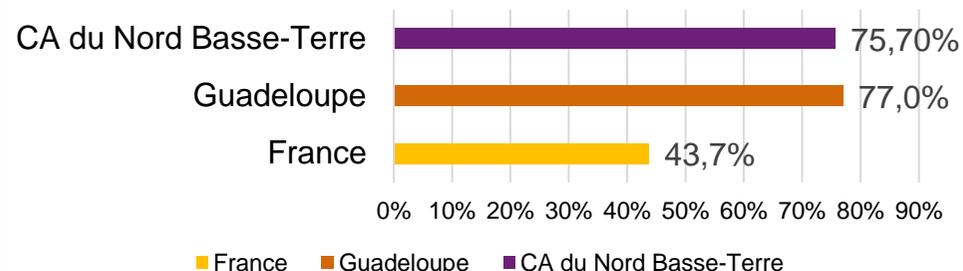
	 C.A.N.B.T.	 GUADELOUPE	
Part des contrats précaires	17,8%	18,2%	15,6%
Part des contrats en temps partiel	16,1%	17%	17,3%

Vulnérabilité économique

2/3 de ménages fiscaux non imposés

Source : FILOSOFI 2019

Part des ménages fiscaux non imposés (2019)



Une dépendance moins importante aux prestations sociales

Source : CAF

	 C.A.N.B.T.	 GUADELOUPE	
Part de la population couverte par le RSA	18,4%	20,3%	6%
Part des allocataires dont le revenu est constitué à plus de 50% de prestations sociales	44,5%	46,7%	22,2%
Part des allocataires dont le revenu est constitué à plus de 100% de prestations sociales	34%	36,4%	13,2%

La population du Nord Grande-Terre apparaît légèrement moins vulnérable que la population de la Guadeloupe en matière de chômage, d'insécurité de l'emploi, de fiscalité et de dépendance aux prestations sociales. Une partie de la population présente toutefois des facteurs de vulnérabilité importants, tant sur le plan de l'emploi (taux de chômage plus élevé pour les jeunes adultes) que sur le plan économique (3 ménages fiscaux sur 4 sont non imposés).

Des difficultés repérées dès l'entrée au collège...



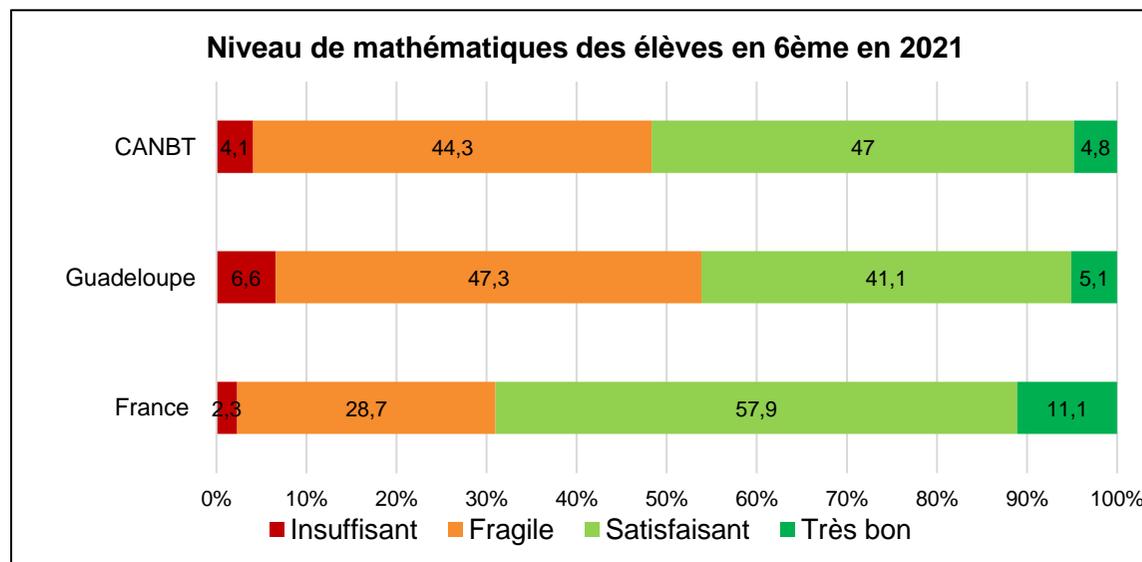
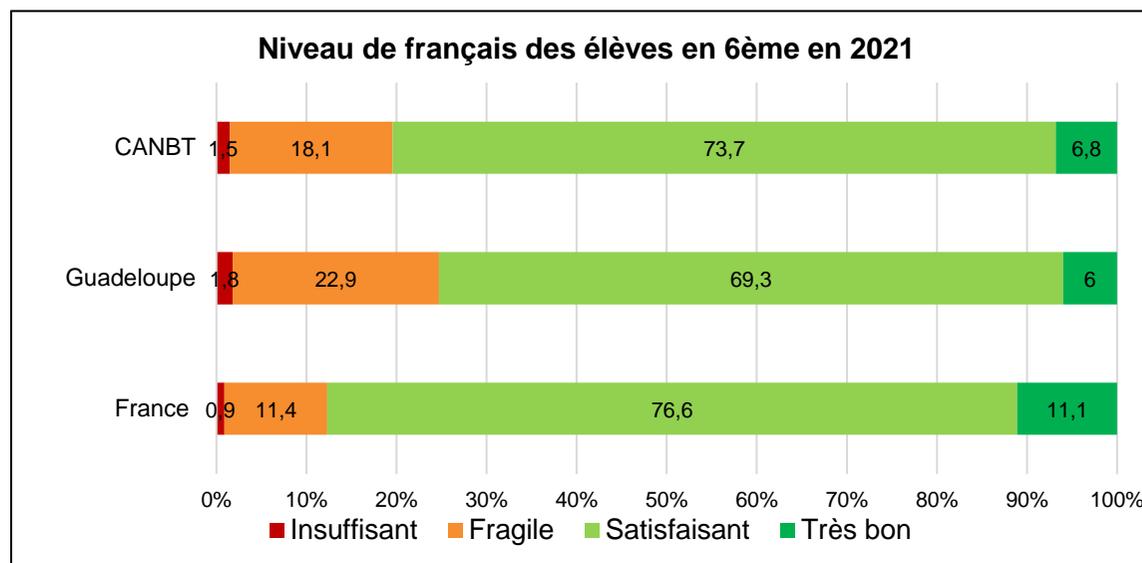
Des difficultés à l'entrée au collège réelles, mais moins importantes que la moyenne académique*

L'analyse des résultats des évaluations de 6^{ème} en 2021 permet d'identifier des difficultés importantes des collégiens de la CANBT à l'entrée au collège :

- En Français, avec **près d'un élève sur 5 (19,6% des élèves) disposant d'un niveau fragile voire insuffisant sur le territoire** : cette proportion, élevée en comparaison avec la moyenne nationale (12,3%), reste cependant inférieure à la moyenne académique (24,7%)
- En Mathématiques, avec **près de la moitié des élèves de la CANGT (48,4%) disposant d'un niveau fragile voire insuffisant** : là aussi, on retrouve une différence importante avec la moyenne nationale (31%), mais les difficultés restent moins élevées sur le territoire qu'à l'échelle de l'académie (53,9%).

Source : Résultats aux évaluations de 6^{ème} en 2021, Education Nationale

* Les données de l'Académie de Guadeloupe incluent les territoires de Saint-Barthélemy et Saint-Martin, qui présentent des résultats relativement faibles et pèsent sur la moyenne académique.



... et qui se confirment à la sortie du collège



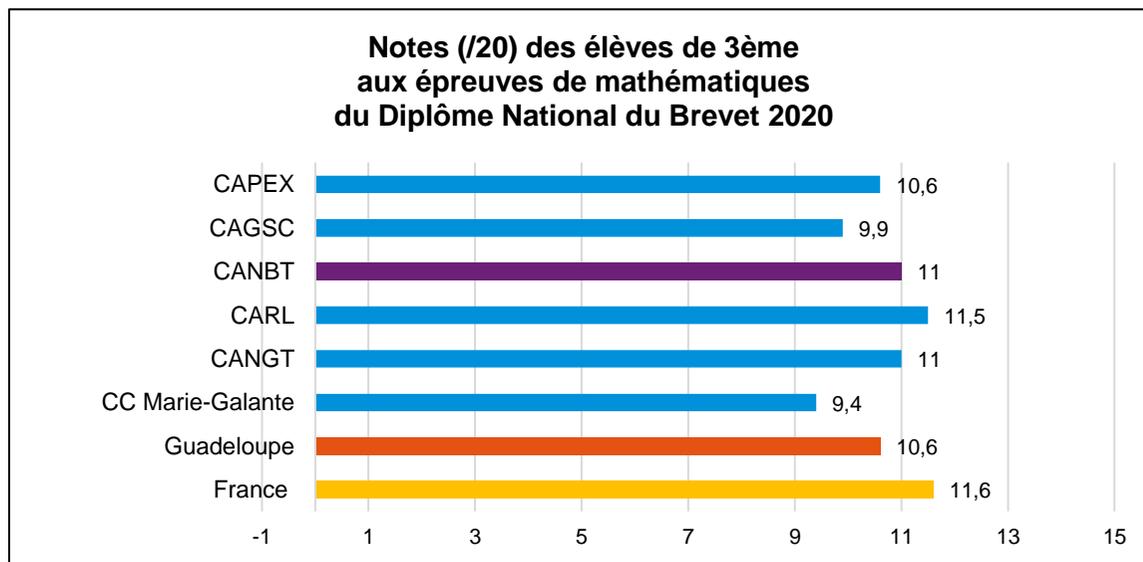
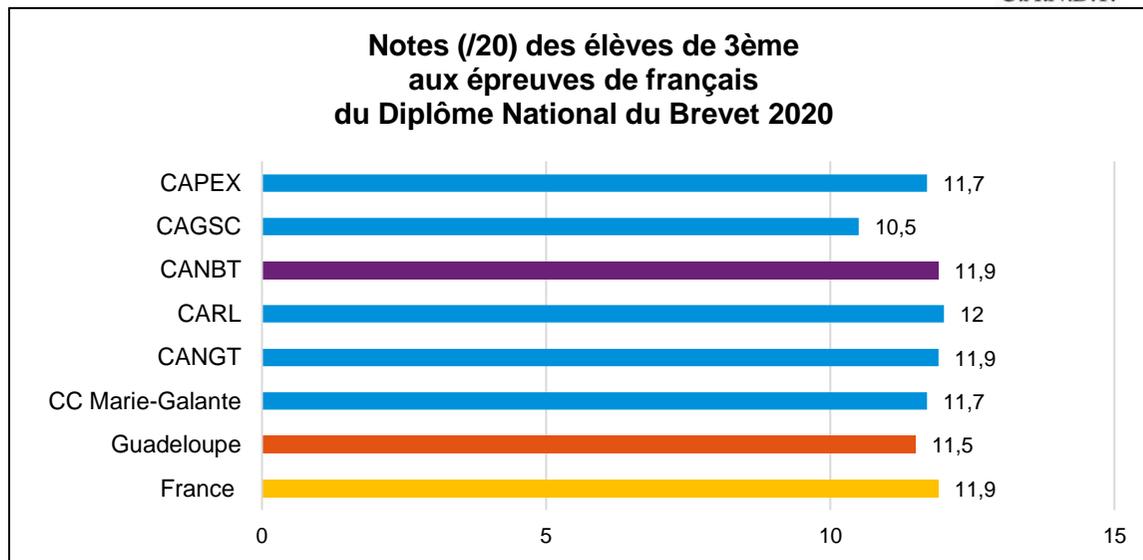
Des difficultés qui s'observent à la sortie du collège, mais semblent moins affirmées que sur d'autres EPCI guadeloupéens

L'analyse des résultats aux épreuves de français et de mathématiques lors de la session 2020 du Diplôme National du Brevet permettent :

- **D'identifier un certain rattrapage en Français**, avec une moyenne des élèves similaires sur le territoire (11,9/20) à la moyenne nationale (11,9/20), et supérieure à la moyenne académique (11,5/20)
- **De confirmer les difficultés observées en Mathématiques**, avec une moyenne des élèves de 3^{ème} qui est inférieure sur le territoire (11/20) à la moyenne nationale (11,6/20), bien que supérieure à la moyenne académique (10,6/20).

Source : Résultats aux épreuves du Diplôme National du Brevet en 2020, Education Nationale

* Les données de l'Académie de Guadeloupe incluent les territoires de Saint-Barthélemy et Saint-Martin, qui présentent des résultats relativement faibles et pèsent sur la moyenne académique.



La prévention de l'illettrisme : paroles d'acteurs



Des facteurs de risque multiples face à l'illettrisme

Une multiplicité de facteurs de risque face à l'illettrisme

Les professionnels du territoire témoignent d'une multiplicité de facteurs pouvant complexifier les apprentissages des compétences de base et créer un terreau favorable à l'illettrisme :

- La **précarité**, l'un des principaux freins aux apprentissages : cumul de plusieurs emplois pour les parents qui peut engendrer une difficulté à suivre la scolarité des enfants ; priorisation des enjeux financiers ; freins financiers à l'accès à une offre sportive, culturelle ou de lecture ; etc.
- La **non-maîtrise de la langue française au sein de la sphère familiale**, qui peut complexifier les apprentissages des enfants à l'école (apprentissage de la langue couplé à celui de la lecture, de l'écriture et du calcul).
- Une **fracture numérique** importante, avec des **situations d'illectronisme** au sein de certaines familles qui **freinent l'accès aux droits** (*manque de maîtrise de l'outil informatique pour effectuer des démarches administratives ou avoir accès aux offres et services en ligne*), **l'accès à l'information** (*existence des offres et services disponibles sur le plan administratif, social, culturel et sportif*) et le **suivi de la scolarité des enfants/jeunes** (*difficulté à avoir accès au cahier de texte et aux informations des établissements scolaires en ligne, etc.*).
- Un **éloignement d'une partie des familles vis-à-vis de l'institution scolaire** (ex. méfiance ou rejet de l'école qui se transmet des parents aux enfants, etc.), qui peut entraîner des difficultés dans l'apprentissage et la consolidation des savoirs de base des enfants. Au-delà de cet enjeu de consolidation du lien de confiance entre l'institution et les familles, les acteurs soulignent des **disparités importantes entre les communes** du territoire : ainsi, certains éléments conjoncturels (grèves, dératissage, etc.) entraînent la **fermeture fréquente des écoles**, notamment à Sainte-Rose, ce qui contribue à l'éloignement des familles du système scolaire.

L'existant (non exhaustif)

- Un espace public numérique présent sur le territoire, qui développe des actions de sensibilisation au numérique

Ces facteurs de risque sont renforcés par **des difficultés de mobilité physique** (faible réseaux de transports en commun, territoires ruraux isolés) et un **maillage hétérogène de l'accès à l'outil informatique** (zones « blanches », territoires très faiblement équipés, etc.).

La lutte contre la précarité et contre la fracture numérique, ainsi que l'accompagnement des parents allophones dans l'apprentissage du français, constituent ainsi des pistes évoquées par les acteurs afin de prévenir les situations d'illettrisme.

La prévention de l'illettrisme : paroles d'acteurs



Enjeu n°1 : Renforcer et faire connaître les offres d'accompagnement à la parentalité

Des besoins d'accompagnement à la parentalité recensés par les acteurs...

Les professionnels rencontrés identifient un **véritable enjeu d'accompagnement à la parentalité** au sein du territoire, notamment pour des familles qui cumulent de **potentiels facteurs de vulnérabilité** (familles monoparentales, très jeunes parents, problématiques de santé chez les parents, etc.) et semblent démunies face à leur(s) enfant(s). Ces difficultés peuvent parfois se traduire par un phénomène de « parent démissionnaire », constaté par certains acteurs du territoire.

... mais une offre qui ne parvient pas à toucher son public

Si des offres d'accompagnement à la parentalité existent (voir encadré ci-contre), les professionnels soulignent cependant une difficulté à capter le public ciblé par les actions déployées. Ce constat peut s'expliquer par deux freins :

- Un **manque de communication autour des actions existantes**, qui se traduit par une **méconnaissance de l'existant par les publics**, notamment les publics isolés et/ou fragiles (ex. familles installées en zone rurale avec difficultés de mobilité / parents eux-mêmes en situation d'illettrisme / illettrisme / etc.)
- Une **faible mobilisation des publics ciblés** soit par manque de motivation (difficulté à identifier l'intérêt de l'action, etc.), soit par méfiance vis-à-vis des institutions, soit par auto-censure (sentiment de honte / gêne).

L'existant (non exhaustif)

- Une **Cité éducative** sur le territoire, qui fédère les acteurs autour du déploiement d'actions cohérentes. Des actions d'accompagnement à la parentalité sont notamment travaillées dans ce cadre.
- Un **Programme de Réussite Éducative** qui propose un suivi personnalisé aux enfants et à leurs familles.

Les professionnels rencontrés soulignent la nécessité de renforcer l'offre d'accompagnement à la parentalité mais également de travailler à sa fréquentation, en envisageant :

- Le **développement d'actions ponctuelles « obligatoires »** organisées par les établissements scolaires de manière à ramener les familles vers l'institution scolaire ;
- Le **déploiement d'une communication adaptée à destination des parents** (ex. « spots vidéos », etc.) afin de faire connaître les offres existantes en matière d'accompagnement à la parentalité, mais aussi d'accompagnement des publics en situation d'illettrisme ou des publics allophones.

La prévention de l'illettrisme : paroles d'acteurs



Enjeu n°2 : Construire le goût de la lecture en s'appuyant sur le maillage en lecture publique du territoire

Des actions portées par les bibliothèques, mais méconnues et à développer

Les acteurs soulignent la nécessité de **travailler, dès le plus jeune âge** (puis tout au long de la vie) et de façon personnalisée, la **construction du rapport à la lecture**. De **nombreuses actions sont portées en ce sens par les bibliothèques et médiathèques** du territoire (ex. installation d'une « maison en bois » au sein de la bibliothèque de Pointe-Noire pour attirer les plus jeunes vers cet environnement original ; développement du « Facile à Lire » pour attirer les plus grands ; etc.). Ces **actions paraissent cependant méconnues** par les autres acteurs du territoire, et souffrent d'un maillage hétérogène (ex. dynamique importante autour du Lamentin, mais bibliothèque fermée à Sainte-Rose).

Par ailleurs, les professionnels du territoire identifient une **perte de lien avec les habitants lors du passage à l'adolescence**, soulignant une **nécessité d'investir spécifiquement cette tranche d'âge** de manière à consolider le rapport à la lecture.

Ainsi, les acteurs évoquent plusieurs pistes afin de renforcer le rapport des publics à la lecture :

- **Adapter l'offre de lecture aux publics**, en fonction de l'âge mais également de la culture créole et des spécificités locales (ex. intégrer des contes ou des livres créoles, etc.), et mettre en place des actions dédiées au niveau des classes scolaires charnières (GS – CP – CE1)
- **Diversifier les supports de mobilisation des publics** : organiser des ateliers d'écriture, déployer des jeux ou ateliers autour du scrabble (en mobilisant l'association dédiée)
- **Renforcer la communication autour des bibliothèques et médiathèques** : faire connaître le réseau auprès des autres acteurs et encourager la valorisation des actions proposées, développer ou renforcer les partenariats entre les bibliothèques/médiathèques et avec les autres acteurs, etc.
- **Développer des formations à destination des professionnels** des médiathèques/bibliothèques autour de l'illettrisme (définition de l'illettrisme, premiers outils de repérage, sensibilisation à la posture professionnelle à adopter, etc.), en lien avec le CNFPT et la bibliothèque départementale
- **Identifier une personne « référente illettrisme » au sein de chaque bibliothèque** du territoire

L'existant (non exhaustif)

Outre les bibliothèques et médiathèques, l'Education Nationale propose des actions visant à développer le goût de la lecture chez les élèves :

- **Actions collectives menées au Lamentin** (ex. bibliothèques dans les écoles)
- **Actions de type « Silence on lit »** : plages horaires instituées au sein des écoles pour favoriser l'appropriation de l'objet livre par les enfants. Ces actions sont cependant complexifiées par le **manque de moyens** : ainsi, à Sainte-Rose, l'école ne disposait pas de livres et a dû solliciter les parents pour en amener. Un partenariat s'est cependant développé avec la bibliothèque départementale qui a fourni à toutes les écoles de Sainte-Rose environ 80 livres
- **Projets en cours d'élaboration au sein de l'Education nationale** (ex. création de « mallettes de livres de littérature » visant notamment à valoriser la culture créole et les auteurs guadeloupéens)

Les publics concernés

Une diversité de publics concernés par l'illettrisme

Les professionnels rencontrés dans le cadre des groupes de travail identifient des **profils très hétérogènes de personnes en situation d'illettrisme**, et notamment :

- Un **public sénior particulièrement touché** mais **difficilement repérable** (stratégies de contournement en place depuis de longues années, capacité à « vivre avec » développée, etc.) ;
- Un **public jeune** également vulnérable, notamment des jeunes en rupture avec les institutions et en errance.

Les professionnels soulignent également **l'existence de profils aux besoins spécifiques** (ex. personnes en situation de handicap également en situation d'illettrisme), pour lesquels les offres et dispositifs d'accompagnement sont d'autant plus limités.

Un déni important cumulé à de nombreuses difficultés dans la vie quotidienne

Les **stratégies de contournement** mises en place par les publics concernés complexifient le repérage des situations, notamment lorsque **l'entourage est habitué ou peu sensibilisé** face à ces stratégies. Ces stratégies sont notamment liées à un **sentiment de honte** identifié pour une large majorité des publics, couplé parfois à un **déni** (notamment chez les jeunes, pour qui la prise de conscience peut être plus longue) et/ou à **une perte de confiance en soi importante**.

Ces situations peuvent entraîner un ensemble de difficultés, et notamment une rupture dans l'accès aux droits (difficultés à solliciter ses droits, rupture de droits suite à une radiation, etc.).

Enjeu n°3 : Repérer et attirer les publics en situation d'illettrisme vers des solutions appropriées

Un repérage effectué par les professionnels, mais une difficulté à aborder le sujet avec les publics concernés

Les professionnels témoignent d'une relative **facilité à identifier les publics** en situation d'illettrisme, en **dépît des stratégies de contournement** déployées par ces derniers. Cependant, suite à l'identification de la problématique, les professionnels soulignent une réelle **difficulté à aborder le sujet avec la personne concernée**. Cette difficulté tient à plusieurs facteurs :

- La question de « l'illettrisme » constitue une **thématique invisibilisée** (manque de communication autour du sujet et autour des actions menées pour prévenir et lutter contre l'illettrisme, etc.) qui peut conduire à un phénomène de « banalisation » de la situation par la personne concernée et son entourage (ex. « ce n'est pas grave » ; « il s'en sort très bien quand même »)
- Les personnes touchées ont tendance à **manifester un déni ou une honte vis-à-vis de leur situation**, ce qui rend difficile l'amorce d'une conversation sur le sujet (les professionnels évoquent ainsi des situations de « braquage » voire de « colère » des public

L'existant (non exhaustif)

Le territoire dispose de professionnels de rue qui **réalisent de l'aller-vers** (notamment à Sainte-Rose) et peuvent ainsi repérer les publics invisibles/les plus éloignés des institutions classiques.

Lorsque les publics sont identifiés, **plusieurs outils de diagnostic existent** : la mission locale propose notamment le test « EVA » à destination des jeunes, sous un format ludique afin d'éviter la stigmatisation.

Ces constats soulignent un double enjeu :

- **Former les professionnels** (accueillants au sein des CCAS, centres sociaux, médiathèques et bibliothèques, prévention spécialisée : tout professionnel en contact régulier avec des publics en situation d'illettrisme) autour des postures professionnelles et **les outiller** pour accompagner la prise de conscience des publics et les faire adhérer à une formation et/ou un accompagnement ;
- **Renforcer la communication autour des enjeux de l'illettrisme auprès du grand public**, afin de rompre le tabou autour des situations d'illettrisme : développer des spots de sensibilisation autour des difficultés liées à l'illettrisme (ex. « spots vidéos » pour les jeunes et par les jeunes, permettant l'identification des publics concernés) ; mettre en place des réunions d'information des acteurs mais aussi des publics au sein de lieux dédiés.

Enjeu n°4 : Renforcer l'attractivité et l'accessibilité des formations existantes

Un déficit de lisibilité et d'attractivité de l'offre de formation...

Les professionnels témoignent de difficultés à orienter les personnes repérées vers des formations adaptées à leur besoin, notamment du fait :

- **D'une réticence des personnes concernées**, qui peut être liée à un sentiment de honte, de déni ou à l'impression d'inutilité à suivre une formation. Cette réticence peut être renforcée lorsque les formations proposées **obligent les publics à afficher leur situation d'illettrisme devant leur entourage** (ex. lorsque les agents d'une même collectivité se voient proposer une formation à effectuer ensemble). Par ailleurs, un enjeu de mobilité prégnant (les publics en situation d'illettrisme disposent très rarement du permis de conduire, dans un territoire au sein duquel la voiture constitue le principal mode de transport) freine l'accès aux formations proposées.
- **D'un manque de visibilité de l'offre disponible** : les professionnels soulignent notamment ne pas connaître en détail l'offre de formation existante, la qualité de cette offre ou les spécificités de chaque offre. Cette situation peut engendrer une **mauvaise orientation vers des formations** non adaptées aux besoins exacts des publics, et donc favoriser un décrochage rapide.
- **D'un déficit d'offre** souligné par les acteurs

.. couplé à fort taux d'abandon des personnes en formation

Lorsqu'une formation adaptée a été identifiée, les professionnels témoignent cependant de ruptures de parcours, avec un pourcentage élevé d'abandon en cours de formation. Ces ruptures sont notamment liées à la difficulté de maintenir la motivation de chacun.e face à un parcours qui s'avère très long. Ce constat souligne la nécessité d'un **accompagnement personnalisé sur le long terme**, de manière à travailler la question de la motivation en parallèle de la formation autour des savoirs de base.

Face à ces enjeux, plusieurs bonnes pratiques ont été soulignées par les acteurs :

- **Systématiser le recueil de l'avis des apprenants** au cours d'une formation et suite à une formation, de manière à identifier les atouts de chaque formation pour mieux orienter les futurs apprenants
- **Favoriser des groupes d'apprenants hétérogènes** (âges/parcours de vie) et séparer systématiquement les agents d'une même collectivité ou d'une même entreprise dans les formations
- **Mettre en place un système de tutorat pour les apprenants** : opération de communication à travailler pour identifier des tuteurs, sur le modèle de la stratégie de l'AFEV qui recrutent des tuteurs sur le volet scolaire

L'existant (non exhaustif)

En matière de formation :

- Des formations proposées par le CNFPT pour les agents de la fonction publique territoriale
- Des formations proposées par Pôle Emploi, en lien avec la Région, autour de la ré-acquisition des savoirs de base (notamment pour les jeunes de moins de 26 ans)
- Des cours proposés par des acteurs locaux (ex. CCAS de Petit-Bourg, qui a mis fin à ce dispositif en 2018 suite à une évaluation non probante)

En matière d'accompagnement à la mobilité :

- Un projet d'aide au Permis B pour les personnes en situation d'illettrisme au Lamentin

Prévenir et lutter contre l'illettrisme : les priorités identifiées



1. Structurer un réseau illettrisme (interconnaissance, visibilité de l'existant, partage de pratiques) à l'échelle de la CANBT

Un manque d'interconnaissance des acteurs et de lisibilité de l'offre existante qui appelle à la création d'un réseau dédié

Les professionnels rencontrés soulignent leur **méconnaissance des actions déployées sur le territoire** (portées notamment par le tissu associatif, mais également par certains acteurs institutionnels, par les collectivités ou par l'Education nationale). Cette méconnaissance entraîne une difficulté pour les acteurs à développer une offre cohérente et à co-construire des projets communs : ainsi, les professionnels soulignent la « déconnexion » de certains projets ou offres développées, du fait d'un manque de visibilité globale sur les besoins du territoire.

La structuration d'un réseau « illettrisme » apparaît alors comme une priorité, afin de :

- **Faciliter l'interconnaissance et la diffusion d'informations** autour des acteurs, dispositifs et offres existantes ;
- **Etablir une feuille de route** commune, avec des objectifs, des indicateurs et un planning de suivi et d'évaluation des actions développées.

Les acteurs à associer

De nombreux acteurs pourront être associés à la création du réseau, et notamment :

- Les CCAS du territoire
- Les Maisons France Service
- Les centres sociaux
- Le tissu associatif (ex. Secours Catholique)
- Les collectivités (un référent par commune, un référent pour la CANBT)
- L'Education Nationale
- Les organismes de formation
- L'Association des Maires de France
- Etc.

Si la feuille de route reste à définir, le réseau devra notamment permettre de :

- **Recenser les acteurs, offres et dispositifs** existants de façon sectorisée, de manière à faciliter les réponses de proximité (au-delà de la création d'un répertoire, des sessions d'information à destination des acteurs sur l'offre existante pourront être développées)
- Organiser des **sessions de rencontres régulières (ex. temps semestriels) permettant de renforcer le lien** entre le tissu associatif, les dispositifs et institutions et les collectivités territoriales,
- **Diffuser une information consolidée à destination des acteurs concernés** : données relatives à l'illettrisme sur le territoire, diffusion des « bonnes pratiques » ou projets inspirants via une lettre d'information régulière, etc.
- **Organiser des temps de partage de pratiques** entre professionnels
- **Construire des projets communs entre professionnels** et créer une pluridisciplinarité dans les actions menées
- **Déployer une formation à destination des élus**, avec l'appui de l'Association des Maires de France
- **Etablir une charte illettrisme tripartite** (CANBT, ANCT, ANLCI), avec l'appui de l'Association des Maires de France

Prévenir et lutter contre l'illettrisme : les priorités identifiées



2. Favoriser le portage politique de la prévention et de la lutte contre l'illettrisme à l'échelle de la CANBT

Une structuration en réseau qui doit s'appuyer sur un portage dédié

Afin de développer une politique cohérente et structurée à l'échelle de l'Agglomération, un portage politique et technique du sujet paraît essentiel.

Ainsi, les acteurs rencontrés dans le cadre des groupes de travail insistent sur la nécessité d'organiser des temps de sensibilisation, à destination des élus, afin de :

- « **Sortir l'illettrisme du silence** » : communiquer sur les enjeux liés à l'illettrisme et sur les problématiques du territoire, réelles mais parfois invisibilisées ou méconnues ;
- **Permettre une mobilisation « phare » lors de temps clés de l'année** (ex. Journées Nationales de Lutte Contre l'Illettrisme) ;
- **Encourager le portage du sujet par le politique.**

Ce temps informatif pourrait être organisé avec l'appui de l'ANLCI et de sa coordinatrice en Guadeloupe, Mme Oublié.

Les élus à associer

Au sein de l'Agglomération **mais également des communes, plusieurs élus pourraient être associés.** Les professionnels évoquent notamment les élus concernés par les portefeuilles suivants : insertion/emploi, éducation, culture, lecture publique, petite enfance.

4 enjeux majeurs

1. **Renforcer et faire connaître les offres** d'accompagnement à la parentalité
2. **Construire le goût de la lecture** en s'appuyant sur le maillage en lecture publique du territoire
3. **Repérer et attirer les publics** en situation d'illettrisme vers des solutions appropriées
4. **Renforcer l'attractivité et l'accessibilité des formations** existantes

2 priorités pour le territoire

- 1 **Structurer un réseau illettrisme** (interconnaissance, visibilité de l'existant, partage de pratiques) à l'échelle de la CANBT
- 2 **Favoriser le portage politique de la prévention et de la lutte contre l'illettrisme** à l'échelle de la CANBT

VOS CONTACTS

Camille REGIS
Manager
cregis@kpmg.fr
06 27 51 79 39

Judith OLLE
Consultante sénior
jolle@kpmg.fr
06 19 77 83 87

Manon CABANES
Consultante
mcabanes@kpmg.fr
07 81 82 95 25

